



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 avenue Joffre
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 75 SP 16

PV de la Commission Sportive du 21 octobre 2025

Président de séance : Monsieur Didier SCHMINKE

Présents : Messieurs Jean-Michel BATRÉAU, Christian BÉNARD et Vincent CABIN

Assiste : Madame Floriane FRANCCQUEMBERGUE (administratif)

Début de la réunion : 17 h 00

Changements dates, horaires, terrains

Match 54933924 du 15.11.2025 St Clément 1 – Paron 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 11h30.

Match 54936152 du 15.11.2025 Vergigny Serein AS Neuvy 1 – Entente Florentinoise 2 U13 D2 Gp C

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 11h30.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54936199 du 15.11.2025 Gurgy 1 – Aillant 5 U13 D3 Gp D

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 11h30.

Match 54933839 du 18.10.2025 Héry 1 – Auxerre Stade 4 U15 D2 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du vendredi 17 octobre, du club de Stade Auxerrois de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} novembre 2025 à 13h30,
- Amende 5.24 de 30€ au club de Stade Auxerrois pour « Demande tardive de report en Jeunes (2 jours avant la rencontre, soit après le jeudi midi) ».

Match 54933877 du 01.11.2025 Champs sur Yonne 1 – Aillant 1 U15 D2 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande, via Footclubs, du club d'Aillant de reporter la rencontre,
- Compte tenu du fait que le date de report a déjà été demandée la semaine dernière et refusée par la Commission,
- Maintient le match à sa programmation du 1^{er} novembre 2025.

Match 55019128 du 18.10.2025 St Denis Les Sens 1 – Sergines 1 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Sergines de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 15h30.

- Amende 5.24 de 30€ au club de Sergines pour « Demande tardive de report en Jeunes (2 jours avant la rencontre, soit après le jeudi midi) ».

Monsieur Christian BENARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 55019252 du 18.10.2025 Ent. Florentinoise 2 – Champs sur Yonne 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Champs sur Yonne de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 25 octobre 2025 à 14h30.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 55019250 du 18.10.2025 Ravières 1 – Varennes 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande par courriel en date du vendredi 17 octobre du club de Ravières de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 25 octobre 2025 à 14h30,
- Amende 5.24 de 30€ au club de Ravières pour « Demande tardive de report en Jeunes (2 jours avant la rencontre, soit après le jeudi midi) ».

Match 53450901 du 26.10.2025 Paron 2 – Gron Véron 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Paron de modifier le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 octobre 2025 à 14h30 sur le terrain Bruno Bourbon.

Match 53456593 du 26.10.2025 Gurgy 2 – UF Tonnerrois 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Gurgy d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 octobre 2025 à 13h30.

Match 53456592 du 26.10.2025 Toucy 2 – Magny 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Toucy d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 octobre 2025 à 11h00.

Match 53456591 du 26.10.2025 Avallon 2 – Tanlay 1 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande par courriel du club d'Avallon d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 26 octobre 2025 à 13h00.

Match 54436252 du 26.10.2025 Avallon 3 – ECN 3 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande par courriel du club d'Avallon d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 26 octobre 2025 à 11h00.

Match 54434988 du 19.10.2025 Charmoy 1 – Seignelay 1 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande par courriel en date du jeudi 16 octobre du club de Charmoy de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2025 à 14h30,
- Amende 5.22 de 30€ au club de Charmoy pour « Demande tardive de report en Seniors (5 jours avant la rencontre, soit après le mardi 9h00) ».

Match 54434990 du 26.10.2025 Aillant 2 – Cerisiers 2 D3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 26 octobre 2025 à 12h00.

Match 54435655 du 02.11.2025 Coulanges 3 – Vergigny St Flo Port. D3 Gp C

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 2 novembre 2025 à 12h00.

Match 54436418 du 26.10.2025 Ravières 1 – Chablis 1 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande, via Footclubs, du club de Chablis de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les 2 clubs,
- Compte tenu que l'équipe de Chablis joue déjà le 9 novembre,
- Compte tenu de la programmation de la Coupe Auxerre Sports le 23 novembre,
- Donne le match à jouer le 14 décembre, 1^{ère} date de libre.

Organisation matchs Stade de la Fosse aux Vaches

La commission,

- Prend note du courriel du club de SC Sénonais,
- Compte tenu de la programmation des matchs qui est publiée depuis plusieurs semaines,
- Compte tenu de l'impossibilité d'inverser autant de rencontres sur la saison,
- Maintient les matchs des deux clubs selon leurs programmations initiales.

Forfaits

Forfait Général U13 D3 Sergines

La commission,

- Prend note du courriel du club Sergines en date du 20 octobre 2025 indiquant faire forfait général avec leur équipe 2,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe de U13 2 de Sergines en forfait général,
- Amende de 60€ au club de Sergines pour Forfait Général Jeunes avant le 31/12 (amende 6.18).

Forfait Général D3 Gp A Fontaine La Gaillarde

La commission,

- Prend note du courriel du club de Fontaine La Gaillarde en date du 18 octobre 2025,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats Seniors,
- Dit l'équipe Seniors Fontaine La Gaillarde en forfait général,

- Tous les buts pour et contre de l'équipe Fontaine La Gaillarde 1 sont annulés,
- Amende de 160€ au club de Fontaine La Gaillarde pour forfait général Seniors avant le 31/12 (amende 6.16).

Réserve

Match 53403617 du 19/10/2025 Champigny 1 – Monéteau 1 D1 Gp A

Réserve d'après match rédigée de la manière suivante :

« L'arbitre n'est pas venu. Je soussigné Loïc Rullan éducateur du FC Monéteau signale qu'aucun tirage au sort n'a été effectué alors que l'arbitre de la rencontre était absent En effet Gwen Leroux dirigeant de Champigny, m'a dit avant le match que c'est Gilles Jourdain allait arbitrer car il avait une licence de dirigeant capacitaire, or monsieur Gilles Jourdain a une licence d'éducateur fédéral, donc un tirage au sort aurait dû avoir lieu Rapport suit du FC Monéteau »

La commission, vu les pièces au dossier,

- Demande au club de Champigny de fournir des explications quant à la désignation de l'arbitre de la rencontre.

Le courrier est à envoyer au secrétariat du district pour le lundi 27 octobre, date impérative.

Transmet à la CDA.

Bug FMI

Match 54436224 du 12/10/2025 Chablis 1 – Quarré St Germain 1 D3 Gp D

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Chablis et Quarré St Germain indiquant la présence de Messieurs Tiago MARQUES en tant qu'assistant 1, CORVEZ Yannick en tant que délégué et Philippe GAUDIN en tant qu'assistant 2.

FMI

Match 54936226 du 18/10/2025 Avallon 4 – Vermenton/Coulanges 1 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Avallon,
- Enregistre le score : Avallon 4 = 6 – Vermenton/Coulanges 1 = 4

Match 54933766 du 18/10/2025 Magny/Quarré 1 – Avallon/ECN 2 U15 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Magny,
- Enregistre le score : Magny/Quarré 1 = 9 – Avallon/ECN 2 = 0

Match 53403615 du 19/10/2025 Malay 1 – Champs sur Yonne 1 D1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Malay,
- Enregistre le score : Malay 1 = 2 – Champs sur Yonne 1 = 2

Match 54435645 du 19/10/2025 Varennes 3 – Auxerre FT 1 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Varennes,
- Enregistre le score : Varennes 3 = 1 – Auxerre FT 1 = 3

Match 54438826 du 19/10/2025 Chevannes 1 – USVSFP 2/Serein AS 2 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec de l'arbitre officielle,
- Enregistre le score : Chevannes 1 = 1 – USVSFP 2/Serein AS 2 = 0

Match 54437517 du 19/10/2025 Chevannes 1 – Cerisiers 1 D1 Féminines

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chevannes,
- Enregistre le score : Chevannes 1 = 7 – Cerisiers 1 = 1

Feuilles de matchs manquantes

Match 54934114 du 11/10/2025 Charbuy Fleury 1 – Auxerre Stade 2 U13 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match papier par le club de Charbuy Fleury, qui a complété sa partie,
- Demande au club de Stade Auxerrois de compléter également sa partie et ce pour lundi 27 octobre 2025, date impérative,

Match 54933480 du 11/10/2025 Gron Véron 1 – Migennes 1 U15 D2 Gp B

La commission,

- Réitère sa demande au club de Gron Véron de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 27 octobre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de Gron Véron pour non envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Match 54933767 du 18/10/2025 AJ Auxerre 6 – Tanlay 1 U15 D2 Gp D

La commission,

- Demande au club de l'AJ Auxerre de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 27 octobre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club AJ Auxerre pour non envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Match 55019251 du 18/10/2025 Vermenton/Avallon/ECN 1 – Magny/Quarré 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Demande au club de Vermenton de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 27 octobre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de Vermenton pour non envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégués officiels du district pour les matchs suivants :

- Match du 26.10.2025 Sens FP 2 contre Sens Jeunesse 2 D3 Gp A
 - **M. Benjamin BOUGAULT**
- Match du 26.10.2025 AFTA 1 contre Chevannes 1 D3 Gp C
 - **M. Michel LE RUEN**
- Match du 26.10.2025 Gron Véron 2 contre SC Sénonais 1 D3 Gp A
 - **MM. Éric SCIAUD et Jean-Philippe VITTOZ**
- Match du 26.10.2025 St Denis Les Sens 2 contre Charmoy 1 D3 Gp B
 - **M. Adelino DAS NEVES**

Coupe de l'Yonne Féminines Seniors

La Commission présente le classement provisoire de la coupe de l'Yonne Féminines Seniors à l'issue de la première journée :

Classement Coupe de l'Yonne Féminine Journée 1								
	Classement	MJ	PTS	G	N	P	BP	BC
1	Chevannes 1	1	3	1	0	0	15	0
2	ENT ESFENY	1	3	1	0	0	7	0
3	Chéu	1	3	1	0	0	5	1
4	ECN	1	3	1	0	0	5	3
5	Aillant	1	3	1	0	0	4	2
6	Cheny	1	3	1	0	0	4	3
7	Sens FC	1	3	1	0	0	3	0
8	Serein AS/ Héry	1	3	1	0	0	3	2
9	Ent Joigny/Appoigny	1	3	1	0	0	1	0
10	Monéteau	1	1	0	1	0	0	0
11	Ravières/Semur	1	1	0	1	0	0	0
12	Chevannes 2	1	0	0	9	1	0	1
13	Charmoy	1	0	0	0	1	2	3
14	St Clément	1	0	0	0	1	3	4
15	AJ Neuvy Sautour	1	0	0	0	1	3	5
16	UF Tonnerrois	1	0	0	0	1	2	4
17	AM Sens FP	1	0	0	0	1	1	5
18	Saint Sauveur	1	0	0	0	1	0	3
19	Gurgy	1	0	0	0	1	0	7
20	Avallon FCO	1	0	0	0	1	0	15

Places qualificatives en 1/4 de finale de Coupe de l'Yonne

Places qualificatives en 1/4 de finale de Coupe de l'Yonne consolante

Tournois

La commission, en lien avec la commission technique, homologue le tournoi suivant :

- Toucy : Tournoi futsal U15 et U18 le 3 janvier 2026.

Divers

- La commission prend note du courriel de Rudy BALLU, informant des blessures de Messieurs Béranger NEZONDET, Ylan DAGOMET de Champigny et Lucas BERNARDO et Ethan SALMON de St Clément. Elle leur souhaite un prompt rétablissement.
- La commission prend note des courriels des clubs de Ravières et Chablis indiquant l'inversion des scores lors de leur rencontre U15 du samedi 18 octobre. Le score à retenir est donc :
Ravières 1 = 2 / Chablis 1 = 6
- La commission prend note des courriels des clubs de St Denis les Sens et Sens Jeunesse demandant 3 arbitres officiels et un délégué pour la rencontre les opposant le 2 novembre 2025. Compte tenu de son effectif, la Commission ne peut allouer 3 arbitres pour une rencontre. Elle transfère néanmoins la requête aux désignateurs concernant la demande de Délégué officiel.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Fin de la réunion : 17 h 45.

Le Président de séance

M. Didier SCHMINKE

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G ».